

# Compte-rendu de la concertation sur la conciliation des temps de vie pour les parents du 13<sup>e</sup>

Présentation du projet	2
Résultats de la concertation	3
Présentation méthodologique et de l'échantillon	3
Constats sur la conciliation des temps de vie des parents	6
Caractéristiques d'un projet mobilisateur	10
Communication et information pour de nouveaux dispositifs	10
Principales pistes identifiées lors des réunions de concertation et de co-construction	11
Détail des propositions des participant.e.s	13



## Présentation du projet

À la demande de la Mairie du 13<sup>e</sup> arrondissement, la DFPE s'apprête à lancer un appel à projet pour un dispositif test qui permette de répondre à certaines problématiques constatées en termes de conciliation des temps de vie (professionnel, personnel et familial) des parents. Ce dispositif sera destiné à l'ensemble des familles, en mettant néanmoins l'accent sur les familles monoparentales les plus précaires, pour qui cette conciliation des temps de vie est identifiée comme plus compliquée.

Pour enrichir cet appel à projet, et afin de favoriser des réponses réellement innovantes et adéquates, la DFPE a souhaité organiser une concertation avec les parents du 13<sup>e</sup> arrondissement. L'objectif de cette concertation était double :

- Faire émerger les besoins en termes de conciliation des temps de vie, afin de favoriser des dispositifs qui soient réellement adaptés aux attentes, complétant ainsi les pistes déjà établies par la DFPE.
- Permettre aux associations potentiellement intéressées par l'appel à projet de s'approprier le diagnostic issu de la concertation avec les parents de réfléchir à des dispositifs qui pourraient répondre aux objectifs de l'appel à projet, et de se coordonner en vue d'une potentielle réponse en partenariat.

### *État des lieux des dispositifs parentalité dans le 13<sup>ème</sup>*

Cet état des lieux n'est pas exhaustif et est amené à évoluer : sont recensés les dispositifs soutenus par ou dépendants de la Ville de Paris. Le 13<sup>e</sup> arrondissement bénéficie de plusieurs dispositifs dédiés aux familles et portés par des partenaires associatifs. Certains de ces dispositifs proposent aux familles des activités partagées (**ludothèque Denise Garon**, Centre social « **13 pour tous** » : activités partagées parents-enfants, association **Courant d'art frais** : fabrication en familles de marionnettes géantes). D'autres soutiennent les familles en matière de parentalité (LAEP l'îlot bébés, **APASO** : espace familles/relations familles école, **Parenthèse médiation** : médiation familiale, **École des parents et des éducateurs** : groupes de parole et d'«change entre parents»).

S'agissant spécifiquement de la conciliation des temps de vie, nos partenaires associatifs proposent également des dispositifs :

- **Mom'Tolbiac** : accueil culturel d'enfants après l'école
- **ARFOG-LAFAYETTE** : réseau de solidarité de familles monoparentales isolées
- **Parrains Par'Mille** : parrainage de proximité

Ces dispositifs viennent en complément des dispositifs d'accueil de la petite enfance (dont certains en horaires élargis, notamment les 5 crèches APHP de l'arrondissement ouvertes de 6h30 à 21h45, la crèche associative Boutchous ouverte de 5h30 à 22h ou encore la crèche familiale Enfants présents ouverte 7j/7j et 24h/24h) et des dispositifs périscolaires (goûters récréatifs jusqu'à 18h30 dans les écoles maternelles, étude jusqu'à 18h dans les écoles élémentaires et centre de loisir le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires).

On y retrouve les principales orientations de la stratégie parisienne pour les enfants et les familles : le lien familles-école, la médiation familiale, les activités intergénérationnelles, l'accompagnement des familles monoparentales.

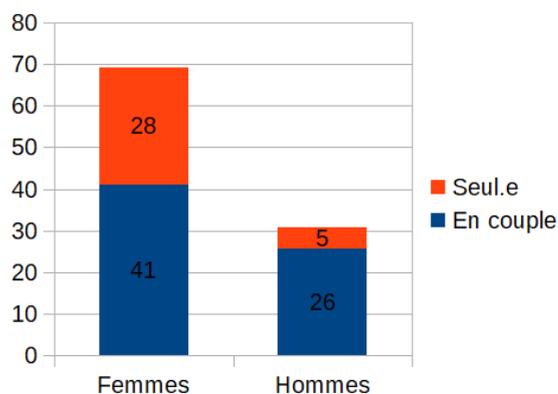
# Résultats de la concertation

## Présentation méthodologique et de l'échantillon

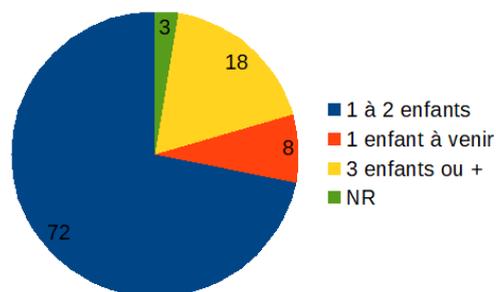
Les résultats présentés ci-après sont tirés d'une enquête qualitative et quantitative auprès de 60 parents du sud du 13ème arrondissement, effectuée via :

- **Des questionnaires** (50) diffusés par le Relais Information Famille du 13ème, le centre PMI Gustave Geffroy, les centres sociaux 13 Pour Tous et Maison 13 Solidaire, la ludothèque Denise Garon, les associations Moi et Mes enfants et Parenthèse Médiation. L'échantillon bien que restreint présente plusieurs caractéristiques cohérentes avec les statistiques de l'arrondissement, malgré certains biais :

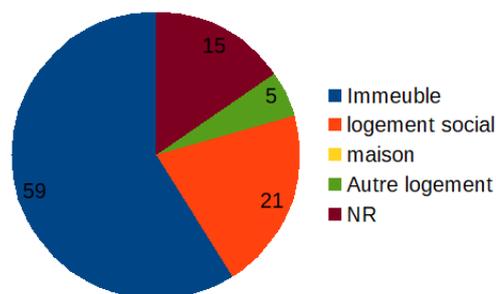
- Il est composé à **69 % de femmes et à 31 % d'hommes**, ce qui s'explique par le fait que les questionnaires ont été diffusés par des services liés à la famille, tendanciellement plus investis par les femmes. Parmi ces hommes et ces femmes, 67% sont en couple et 33% sont en situation de monoparentalité, ce qui reste dans les statistiques du sud de l'arrondissement où certains quartiers comptent entre 30% et 48% de familles monoparentales<sup>1</sup>.



- Le nombre d'enfants reste également cohérent avec les statistiques du quartier, avec une proportion élevée de familles nombreuses: **18% de familles de 3 enfants ou plus**, contre 18,6% pour le sud de l'arrondissement<sup>2</sup>.



- La part de répondant·e·s vivant en logement social (21%) est toutefois nettement inférieure aux statistiques de l'arrondissement, qui compte dans son parc immobilier 39% de logements sociaux, allant jusqu'à 69,7% dans les territoires les plus vulnérables au sud<sup>3</sup>.



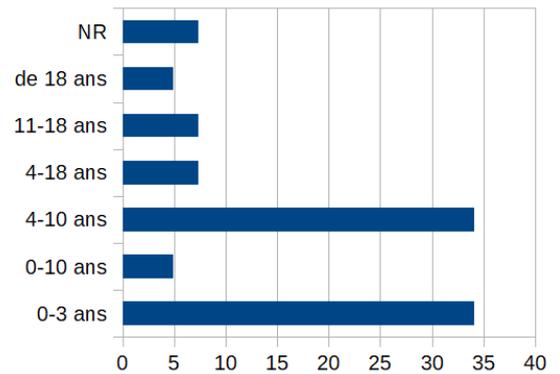
<sup>1</sup> Observatoire social, "Portrait social du 13ème arrondissement", 2017, p. 25.

<sup>2</sup> *Ibid.* p.56

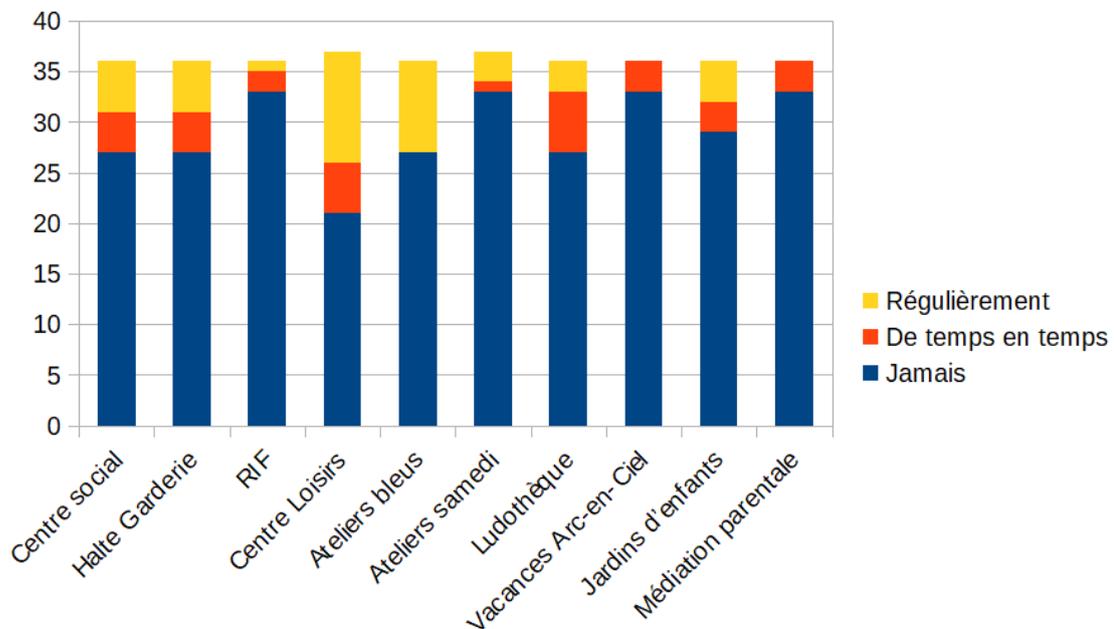
<sup>3</sup> *Ibid.* p.56



- Concernant l'âge des enfants des répondant-e-s, il faut également composer avec un fort biais de représentation de la petite enfance et de la tranche 4 à 10 ans, avec une sous-représentation des parents d'adolescents. Ce biais s'explique principalement par des diffusions inégales parmi les acteurs sollicités.



On observe que cet échantillon correspond également aux observations de la Mairie de Paris avec un faible recours aux services et dispositifs d'aide à la parentalité, avec néanmoins une plus grande fréquence d'utilisation des centres de loisirs, qui restent considérés comme pratiques.



- **La mise en place de deux murs d'expression libre** dans les centres sociaux Maison 13 solidaire et 13 pour tous. Les participant-e-s étaient invité-e-s à caractériser en un mot ou une phrase leur journée de parent. Les murs d'expression avaient une double fonction : recueillir un ressenti des parents sur leur vie de tous les jours, sans forcément orienter la parole sur la thématique de la conciliation des temps de vie ; et communiquer de manière ludique sur la réunion de concertation qui s'est tenue, en offrant la possibilité aux participant.e.s de prolonger leur réflexion.

À ce jour les murs d'expression ont recueilli une vingtaine de contributions, avec des retours très différents les uns des autres, mais qui donnent un aperçu assez étendu du "premier ressenti" des parents sur leur vie.

- **La réalisation de deux entretiens individuels**, l'un en face à face, l'autre par E-mail. Ces entretiens, ont été réalisés avec un homme et une femme, tous deux ayant vécu des situations de monoparentalité dans des conditions économiques précaires.  
Ces entretiens avaient pour vocation première de donner à voir la réalité de la monoparentalité dans la vie quotidienne, et la manière dont cela peut affecter la conciliation des différents temps de vie. Ils constituent la partie la plus qualitative du travail de concertation, permettent d'approfondir au maximum les besoins exprimés des personnes interrogées, mais donnent également la possibilité d'évoquer des pistes d'action afin d'améliorer la question de la conciliation des temps de vie, sur la base de l'expérience des participant·e·s.
  
- **L'organisation de deux réunions de concertation :**
  - La première de ces réunions était destinée aux parents du 13<sup>e</sup> arrondissement. Elle a réuni 5 participant·e·s (sur 10 inscrit·e·s), malgré une intense campagne de mobilisation (essentiellement via la rencontre et la distribution de flyers à des associations, des écoles, des crèches, ainsi que des services universels tels que le Relais Information Familles, le service social de proximité, la CAF, les assistantes sociales, les bibliothèques ou les PMI). Du point de vue de la stricte mobilisation le nombre de participant·e·s est donc une déception, cependant la richesse et la qualité des échanges et des pistes d'action restent très satisfaisantes. Cette réunion avec les parents avait un double objectif : déterminer les temps de vie les plus négligés par les parents et les moments de la semaine les plus chargés ; proposer des pistes d'action et services qui puissent contribuer à mieux concilier ces différents temps de vie.
  
  - La seconde réunion était destinée aux associations du 13<sup>e</sup> arrondissement, dont le champ d'action concerne les questions de parentalité et d'enfance, et qui seraient susceptibles de répondre à l'appel à projet. L'objectif de cette réunion était notamment de permettre aux associations de s'approprier le diagnostic, d'échanger sur ce thème, et d'élaborer en commun des pistes de réponses à l'appel à projets, en prévision d'un éventuel partenariat. Là encore, malgré un appel large, la participation à la réunion a été plus faible qu'espérée : 5 associations étaient représentées. Les échanges ont néanmoins été riches et les pistes d'action nombreuses.

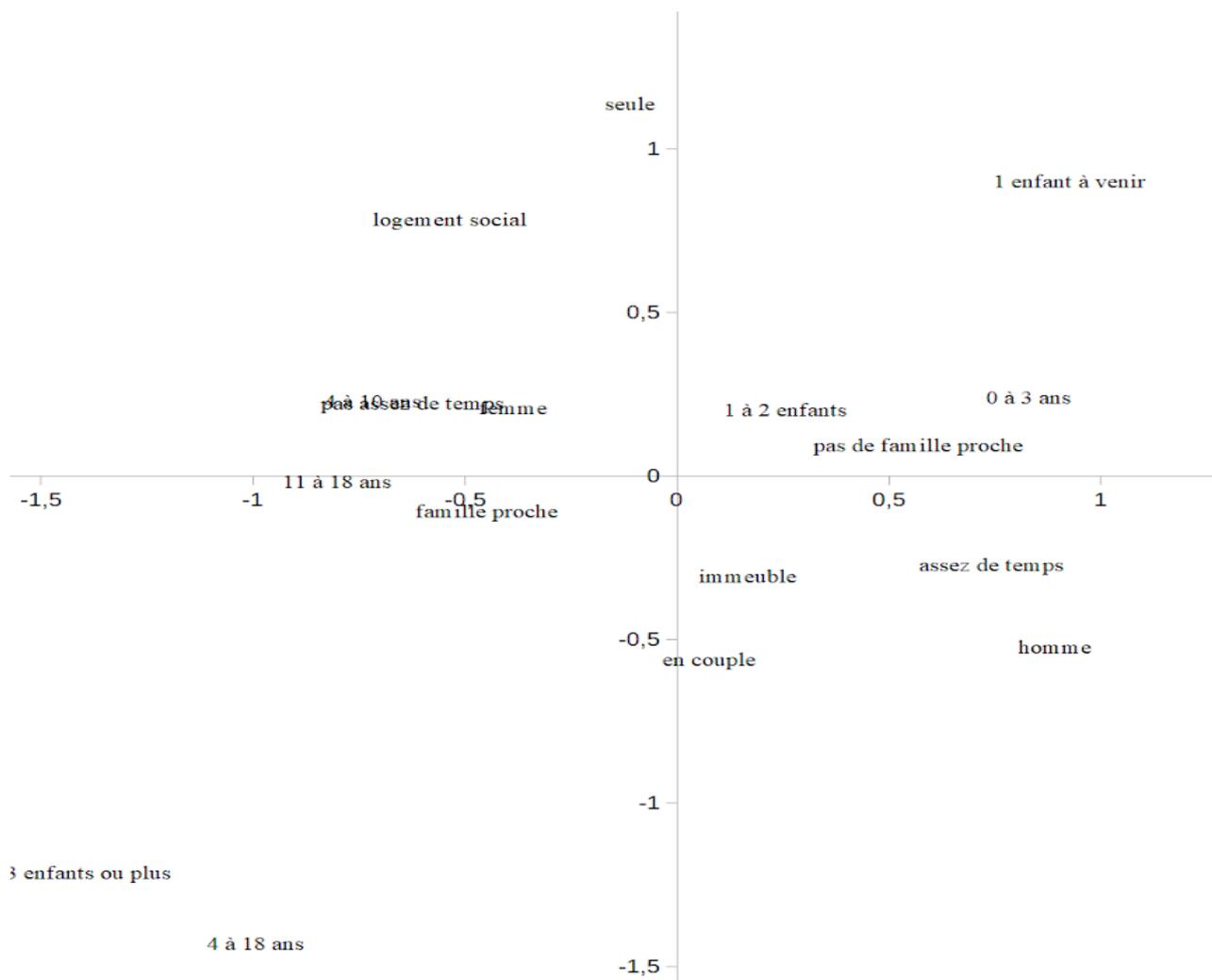


## Constats sur la conciliation des temps de vie des parents

Globalement, un peu plus de la moitié des parents (51 %) déclare n'avoir pas assez de temps. Si l'on considère uniquement les parents solos, cette proportion augmente de 11 %.



En procédant à une analyse des correspondances multiples, **on observe que la variable la plus forte est celle du genre**, bien devant la situation maritale (bien que la monoparentalité concerne aussi majoritairement les femmes), la proximité familiale, ou le nombre d'enfants. On observe également une légère corrélation en termes de classe d'âge : **les parents d'enfants âgés de 4 à 10 seraient ceux déclarant avoir le moins de temps**, ce qui peut s'expliquer par des horaires scolaires plus contraignants (les crèches restent ouvertes plus tard que les écoles).



Les murs d'expression tendent à montrer que les journées de parents sont **riches et chargées, notamment pour les femmes** (*"Ma sœur a son boulot + la compta de son mari + ses trois enfants, bouffe, devoirs, linge... Bonjour, la vie de femme."*). Le ressenti exprimé est tantôt positif tantôt négatif, dans des proportions assez équivalentes. Si certain-e-s participant-e-s soulignent la richesse de leurs journées et le plaisir qu'ils en retirent (*"Ma journée de parent est pleine de joie et de bonheur"*), d'autres mettent au contraire en lumière la difficulté à mener à bien l'ensemble des tâches à faire (*"un deuxième travail", "l'équivalent d'un rush de service entre 17h et 21h"*). Globalement, les réactions recueillies sont cohérentes avec les autres outils mis en place pour la concertation : effectivement les parents apprécient de passer du temps avec leurs enfants, mais il est compliqué de pouvoir faire face à l'ensemble des impératifs et envies professionnels, personnels et familiaux.



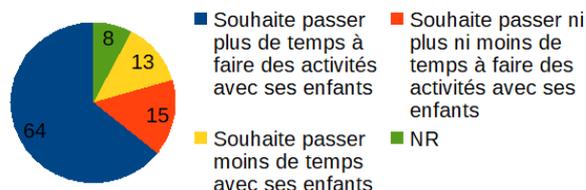
À l'échelle d'une semaine, les moments les plus chargés sont sans surprise les matins (6h-9h) et les soirées (16h30 ou 18h-22h), ainsi que le mercredi après-midi. Le week-end, le samedi a été identifié par les participant.e.s comme chargé également. Cette difficulté à concilier les temps de vie sur les ces périodes se traduit de plusieurs manières :

- Des horaires d'accueil (crèches et écoles) difficilement compatibles avec les horaires de travail. Des solutions intermédiaires sont alors trouvées (babysitter sur les temps intermédiaires, recours aux amis, à d'autres parents, aux proches, etc.)
- Des difficultés à accompagner les enfants à leurs activités en semaine. Souvent cela se traduit par l'arrêt du travail, notamment pour le mercredi après-midi (et en grande majorité pour les femmes).
- La soirée est « une deuxième journée » : les enfants prennent toute l'attention, et la vie personnelle et/ou de couple démarre véritablement une fois les enfants endormis. Le temps 22h-1h est également décrit comme un temps de travail par bon nombre de personnes.
- Au-delà de la difficulté « physique », la charge mentale que constituent les enfants a également été mise en lumière par les personnes participantes. Cela se traduit de deux manières différentes : d'une part le fait que les enfants constituent une charge mentale à part entière, qui s'ajoute à celle des tâches quotidiennes, du travail, etc. Les hommes et les femmes sont inégaux face à cette charge mentale, les pères arrivant beaucoup mieux à s'extraire du quotidien et à prendre du temps pour eux. Cela se fait souvent au détriment des mères. D'autre part, il a été souligné que la présence constante des enfants avait également tendance à empêcher les réflexions « d'adulte ». Prendre le temps de penser et de réfléchir devient en soi un luxe.

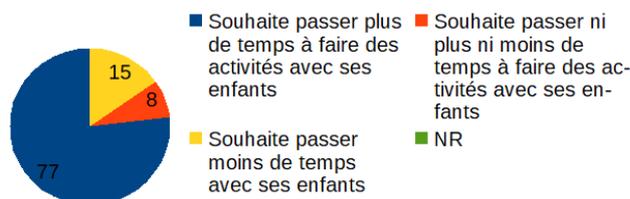


Malgré cela, une majorité de parents (64%) affirme vouloir passer plus de temps à faire des activités avec leurs enfants. Cela est encore plus flagrant chez les parents solos (77%). La part de parents souhaitant passer moins de temps avec leurs enfants passe de 13% à 15% en situation de monoparentalité.

Tous les parents



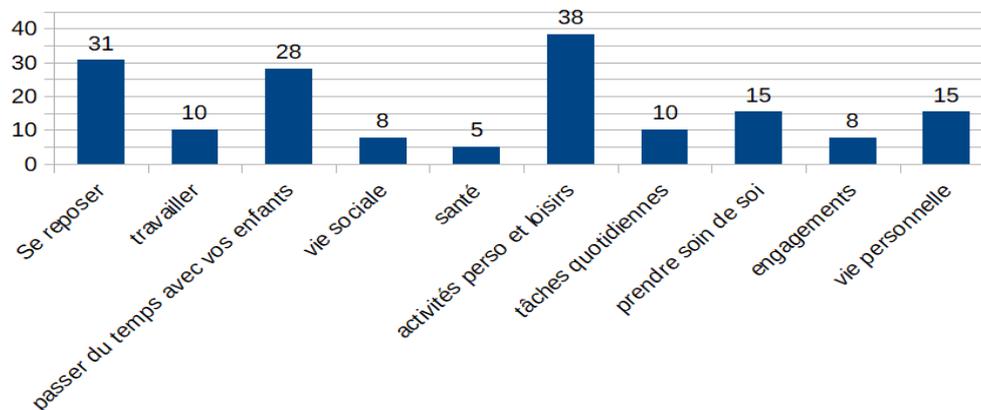
parents solos



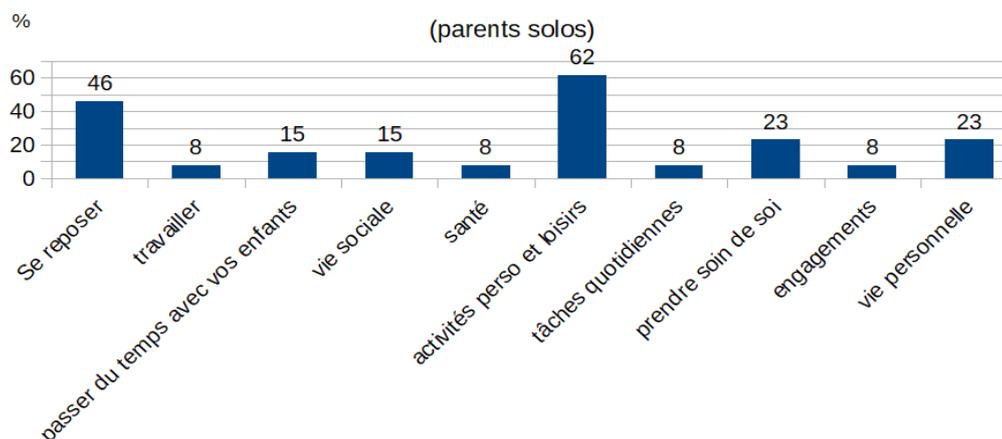
Parmi les variables influentes, on retrouve la classe d'âge (les personnes qui veulent tendanciellement le plus passer plus de temps avec leurs enfants ont des enfants entre 0 et 3 ans) et le nombre d'enfants (les parents ayant 3 enfants ou plus souhaitent tendanciellement passer moins de temps avec leurs enfants).

Néanmoins, si "passer du temps avec ses enfants" arrive en troisième position parmi les activités pour lesquelles les parents manquent de temps, les parents solos le situent loin derrière "activités personnelles et loisirs", "se reposer", "prendre soin de soi" et "vie personnelle".

Pas assez de temps pour...



Pas assez de temps pour...



- Sur l'ensemble des « activités », on constate que c'est pour les **activités personnelles et les loisirs**, que les parents ont le moins de temps. Dans la même logique, les parents et en particulier les mères ont peu voire pas de temps pour leur **vie sociale et personnelle**. La vie sociale tourne essentiellement autour des enfants (sauf possibilité de les faire garder), la vie personnelle est compliquée sans un mode de garde adapté. Il faut ajouter à cela **une forme de culpabilité** pour les parents d'aller « s'amuser » sans leurs enfants, alimentée parfois par des professionnels de la petite enfance, (en exprimant, par exemple, une incompréhension par rapport au fait que les parents laissent leurs enfants à la crèche s'ils sont en congé). « Prendre soin de soi » est donc également peu considéré comme prioritaire : la plupart dit même n'avoir jamais le temps de faire des choses simples comme aller au cinéma, chez le coiffeur, faire des courses de vêtements, etc.
- Il existe un vrai problème au niveau du **repos** (en particulier pour les familles monoparentales) : c'est quand les enfants ne sont pas là (couchés ou ailleurs) qu'il est possible de travailler (pour beaucoup de parents, entre 22h et minuit), d'effectuer les tâches ménagères, etc. Globalement, il n'y a pas de temps de répit qui permette de ne rien faire, ou de faire des choses pour soi – ce qui peut avoir un impact durable sur le sommeil.
- Il faut ajouter à cela la question des **démarches administratives** : elles sont faites parce qu'obligatoires et indispensables, mais elles font partie des choses qui prennent du temps (même si la dématérialisation des démarches a beaucoup réduit le temps que cela occupe).
- Si l'enquête quantitative ne révèle pas un manque de temps flagrant pour les **questions de santé**, celles-ci ont néanmoins plusieurs fois été évoquées comme problématiques lors des entretiens et réunions : il existe une part non négligeable de parents qui font passer leur santé à l'arrière-plan, et ne peuvent prendre les rendez-vous réguliers qui s'imposeraient (dentiste, gynécologue, médecin généraliste, etc.), et ce malgré les avantages conférés par la dématérialisation (exemple : prise de rdv par doctolib). Si ce décalage pourrait relever d'un jeu d'échantillon, il peut aussi être signe que les parents ne perçoivent pas de manière évidente l'aspect problématique à long terme du manque de temps alloué à la santé.

La question de la **santé des enfants** est également mise en avant : si celle-ci est une priorité, il peut parfois être difficile de s'organiser, moins pour des événements ponctuels que pour des rendez-vous réguliers mais en journée (exemple : psychologue, orthophoniste, etc.)

- Certain·e·s participant·e·s ont souligné un **fort sentiment d'isolement** lors de l'arrivée des enfants, et de la difficulté de se confier à la famille, aux ami·e·s et, voire même à son/sa conjoint·e. Ces personnes soulignent la nécessité de pouvoir discuter avec des personnes de même genre et avec des enfants du même âge pour se rassurer, échanger des conseils, et s'écouter sans jugement.
- Enfin, le dernier point saillant des discussions concerne la **prise en charge de l'irrégulier** : pour des rendez-vous ponctuels, des retards, des imprévus, il est compliqué de trouver des modes de gardes adaptés et mobilisables en peu de temps (notamment à des horaires décalés, tôt le matin ou tard le soir), alors même que c'est un besoin saillant, en particulier pour les parents solos. Cela se traduit souvent par la nécessité soit d'annuler ses obligations, quitte à devoir prendre des jours de congés, ou de se reposer sur des amies et voisines (tels que dits dans questionnaires et réunions).

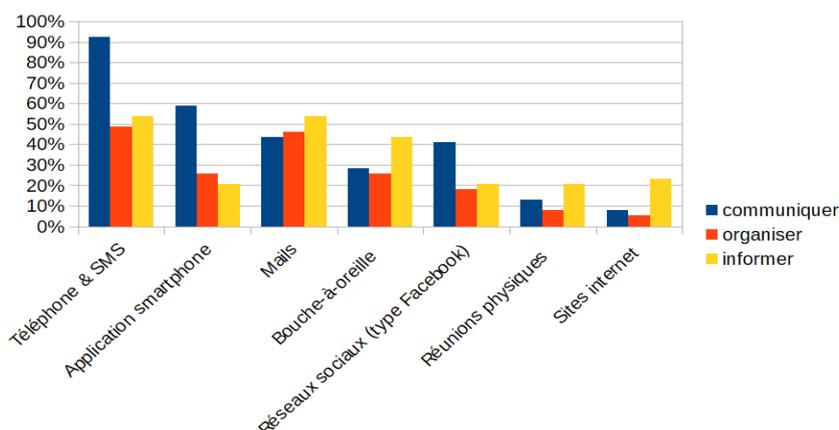
## Caractéristiques d'un projet mobilisateur

Lors de la réunion de concertation les participant-e-s ont été interrogé-e-s sur ce qu'un dispositif devait proposer dans l'idéal afin qu'ils s'en saisissent. De ces discussions ont émergé 5 critères :

- **Proximité** (dans le quartier, voire l'arrondissement) ; éviter d'avoir à prendre les transports en commun (peu pratique avec une poussette, c'est souvent un critère rédhibitoire) ; voire si activités des enfants, autonomie pour s'y rendre.
- L'initiateur du dispositif a peu d'importance, c'est notamment par le bouche à oreille que les parents en ont connaissance : **connaître quelqu'un qui s'en sert et qui peut leur en parler va être plus décisif**. Comme l'a suggéré un participant, il pourrait donc être intéressant de s'appuyer sur des systèmes similaires à ceux employés dans le syndicalisme : chaque personne a pour mission de ramener une nouvelle personne.
- Nécessité absolue d'une **absence de jugement sur les pratiques des parents** (notamment si c'est pour leur offrir un temps de répit).
- **La flexibilité des horaires** est essentielle, avec notamment la possibilité de pouvoir solliciter le service peu de temps en avance.
- **Le coût devrait être adapté aux revenus**, potentiellement via un système de forfait ou d'abonnement.

## Communication et information pour de nouveaux dispositifs

Le questionnaire comprenait également une partie sur les moyens de communication employés par les parents à la fois pour communiquer avec leurs proches, organiser leur vie familiale et s'informer.



Comme on peut le constater, le recours au téléphone (SMS et appels) ainsi qu'aux E-mails reste extrêmement important pour l'organisation et l'information des parents. Le bouche-à-oreille est également un facteur important de connaissance et d'utilisation des dispositifs.

À l'inverse, les applications sur smartphone, sites internet et réseaux sociaux sont assez peu utilisées, notamment pour s'informer (à peine plus de 20% des répondant-e-s).

Deux principaux enseignements sont à tirer de ce résultat :

- D'une part, la première connaissance d'un dispositif se fait plutôt avec des moyens dits "traditionnels" : E-mails, téléphone et bouche-à-oreille. Les porteurs de nouveaux dispositifs ne doivent donc pas faire l'économie de passer par ces différents media. Par ailleurs, ces résultats laissent à penser que la création d'outils numériques de communication dédiés à un dispositif (une application smartphone, par exemple), n'est pas primordiale.
- D'autre part, la communication à destination des parents une fois le dispositif connu et fréquenté semble devoir s'appuyer sur le même type d'outils.

## Principales pistes identifiées lors des réunions de concertation et de co-construction

En réponse aux besoins exprimés par les parents qualitativement et quantitativement, les principaux points identifiés par les parents et représentantes associatives sont :

- **La prise en charge des temps intermédiaires et / ou imprévus** : accompagnement des enfants à la crèche ou l'école le matin, le soir, aux activités le mercredi après-midi ou aux rendez-vous médicaux réguliers en journée la semaine, mais aussi des prises en charges ponctuelles, y compris de dernière minute.
  - Les représentantes associatives soulignent l'intérêt de faciliter la constitution de réseaux de parents plutôt que de faire appel à des aides extérieures. Pour cela se pose encore la question de la confiance : il est nécessaire de procéder à un niveau micro-local (à l'échelle d'une école ou d'un immeuble, par exemple).
  - Les représentantes associatives doutent de la pertinence d'offrir un service payant pour cette gestion des temps intermédiaire et imprévus : cela nécessiterait beaucoup de personnel pour un coût qui doit rester accessible, ce qui pose des difficultés en termes de type d'emploi le cas échéant.
- **La mise en place de dispositifs de répit pour les parents**, afin de leur permettre de dégager des plages horaires pour leurs autres temps de vie, notamment leur vie personnelle et leur repos, sans culpabiliser.
- **L'accès à des activités simultanées parents / enfants**, qu'elles soient **partagées ou non**, y compris dans des lieux d'attente (salles d'attente, centres de loisirs, etc.). Ces activités doivent pouvoir donner l'opportunité aux parents de se décharger temporairement de la figure d'autorité. À cet effet une animation spécialisée pour les enfants (que les activités soient partagées ou non), assurée par une personnalité extérieure peut être bénéfique.
  - Sur la mobilisation des parents en général, les représentantes associatives ont fortement insisté sur la nécessité d'avoir une meilleure coordination entre les différents acteurs intervenant auprès des parents, afin notamment de mieux faire circuler l'information sur les différentes initiatives, institutionnelles ou associatives.

- Les représentantes associatives ont mentionné il ne faut pas trop prendre les parents par la main, notamment les personnes considérées comme les plus isolées : celles-ci peuvent être insérées dans des réseaux communautaires qui rendent les services proposés par les associations peu appropriés, en tant qu'initiatives ne reposant pas sur des liens préexistants.
- **Le développement d'espaces informels** pour que les parents puissent non seulement **se rencontrer et échanger** entre eux, mais aussi **développer la confiance** et le lien entre les parents et les structures.
  - L'aspect informel et convivial est vivement recherché par les parents, en contraste avec le format groupe de parole, qui peut en effet parfois sembler trop contraignant, psychologisant, voire normatif. Pour certaines personnes en grande difficulté comme c'est le cas pour nombre de parents solos, le format groupe de parole peut apparaître d'autant plus rebutant que le sentiment de honte peut prévaloir, et que si la parole entre pairs peut libérer, elle ne va pas nécessairement apporter de solutions concrètes aux problèmes urgents.

Pour tous ces outils contribuant à la conciliation des temps de vie, il est important de prendre en considération le fait que même s'il y a une demande exprimée pour ces services, ils resteront peu sollicités tant que des besoins primaires ne seront pas satisfaits. Parents comme associations ont par exemple mis en avant les difficultés de s'investir dans des activités parents-enfants (pourtant largement plébiscitées) quand la fatigue, le stress quotidien et la précarité sont de mise. La problématique est d'autant plus saillante pour les parents solos, pour lesquels s'ajoutent souvent des démêlés judiciaires et financiers, dans un environnement qui peut être très conflictuel.

À cet égard, si le travail des assistant·e·s sociaux / sociales est apprécié, ils et elles peuvent être perçu·e·s comme débordé·e·s, pas assez nombreux·ses, manquant parfois de formation face à des enjeux spécifiques tels que la monoparentalité, et offrant des créneaux inadaptés aux parents qui travaillent. Par conséquent, tout dispositif prétendant aider les parents à concilier leurs temps de vie gagnerait en efficacité à offrir un pan "décharge", traitant dans la mesure du possible des besoins primaires des parents, que ce soit par de l'orientation, de la formation, ou du conseil, de l'assistance aux démarches administratives, etc.

Par ailleurs, si peu de répondant·e·s ont identifié le travail comme une activité pour laquelle ils et elles manquaient de temps, cela reste le domaine chronophage faisant souvent obstacle à une bonne conciliation des temps de vie. Il convient donc d'impliquer et de sensibiliser les employeurs à la parentalité.

## *Détail des propositions des participant.e.s*

Nb : les éléments ci-dessous rapportent les propositions qui ont émergé lors des réunions et n'ont pas de caractère prescriptif.

- **Les systèmes d'échange de services** ont été évoqués sous plusieurs formes : que ce soit par des services de mise en relation, du parrainage, notamment avec une dimension intergénérationnelle, via des accorderies, des systèmes de trocs, ou, pour les parents solos précaires, en encourageant la création de binômes (sur le modèle des personnes célibataires optant pour des colocations et partages de dépenses afin de mieux subvenir à leurs besoins et ceux de leurs enfants), à l'occasion par exemple de forums sur le logement. Il y a dans tous les cas une forte volonté de créer du lien avec les personnes qui gardent les enfants, et entre parents de manière générale. Ces initiatives gagneraient par ailleurs à investir des lieux de rencontre déjà existants (crèches, écoles, etc.).
- **La création d'espaces physiques de discussion / répit** avec des personnes ayant des enfants du même âge, et / ou du même genre, en gardant à l'esprit l'importance de l'informel (Ludothèques, cafés "family friendly", etc.).
- **Développer des activités destinées aux adolescents**, pour qui il n'existe finalement que peu de dispositifs, souvent chers.
- **Proposer des dispositifs de garde ponctuels** en soirée ou tout début de matinée qui offrent des activités pour les enfants et qui soient moins onéreux que le recours aux baby-sitters. Les participant.e.s ont souligné le fait que ce dispositif pouvait être à jour et heure fixe, de manière régulière, permettant ainsi aux parents de fixer leurs rendez-vous en fonction des jours de garde.
- **Proposer des dispositifs de garde flexibles**, pouvant être sollicités le jour-même ou la veille, en cas d'imprévu.
- Parmi **les activités parents / enfants partagées** évoquées plusieurs fois, on retrouve : des activités artistiques/ culturelles (musique, musées, théâtre) sportives (roller, danse, piscine, balades) mais aussi académiques (cours pour les tous petits, cours d'anglais).
- **Développer et faire connaître des dispositifs** qui fonctionnent déjà (Pédibus, Baby-sitting subventionné par la CAF, etc.)

*La Mairie de Paris adresse ses remerciements à ses partenaires et aux participant.e.s pour leurs travaux et apports.*